



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION

Le Conseil de la fédération célèbre son premier anniversaire

OTTAWA, le 7 décembre 2004 – Le Conseil de la fédération célèbre son premier anniversaire cette semaine. Au cours des douze derniers mois, les premiers ministres ont déployé d'importants efforts afin d'améliorer le fonctionnement du fédéralisme et de le rendre plus coopératif de sorte qu'il réponde mieux aux besoins des Canadiennes et des Canadiens.

Grâce à leur collaboration, les premiers ministres ont pu concentrer leurs efforts sur des projets ayant un objectif commun et agir dans l'intérêt des Canadiens. Ces derniers mois, les premiers ministres se sont attaqués à des enjeux d'importance pour l'ensemble des Canadiens, telles que la santé, l'économie, le commerce, les relations entre le Canada et les États-Unis, les évaluations environnementales et l'alphabétisation.

« En tant que nouvelle institution au Canada, le Conseil a obtenu des réussites remarquables au cours de sa première année d'existence. Nous avons considérablement accru le dialogue et la collaboration au sein de la fédération, et nous avons accompli des progrès réels dans le dossier de la santé, la première priorité des Canadiens. Nous avons également fait de grands pas dans des dossiers économiques importants tels que le commerce intérieur », a indiqué Dalton McGuinty, premier ministre de l'Ontario et président du Conseil de la fédération.

Le Conseil poursuivra ses travaux dans le cadre de son plan de travail, y compris sur la question du déséquilibre fiscal. Les premiers ministres continueront aussi à exercer leur leadership dans d'autres dossiers importants. « En fin de compte, l'ensemble de nos efforts visent l'amélioration des services offerts aux Canadiens par leurs gouvernements », a indiqué M. McGuinty.

Le Conseil de la fédération est une nouvelle institution composée des premiers ministres des treize provinces et territoires. Il leur permet de travailler en collaboration pour renforcer la fédération canadienne en encourageant les relations constructives entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral.

Voir aussi le document d'information pour les médias sur les principales réalisations du Conseil au cours de sa première année.

Pour en savoir plus, visitez le site www.conseildelafederation.ca.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Loretta O'Connor

Secrétariat du Conseil de la fédération

(613) 563-4066



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION

DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES MÉDIAS

Conseil de la fédération : Principales réalisations de la première année

Santé

- En septembre 2004, négociation d'un plan décennal de 41 milliards \$ avec le premier ministre fédéral pour renforcer l'accès aux soins de santé pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.
- En mai 2004, réunion des ministres de la Santé et des Finances pour partager les meilleures pratiques en matière de réforme et de viabilité des soins de santé, et poursuivre les investissements stratégiques en vue de moderniser et d'améliorer les systèmes de soins de santé.
- En janvier 2004, obtention d'un financement supplémentaire de 2 milliards \$ du gouvernement fédéral pour les soins de santé.
- Rencontre avec les chefs autochtones pour discuter des priorités en matière de santé dans leurs communautés et exercice d'un leadership pour faire en sorte que les questions de santé des Autochtones soient discutées.

Questions économiques et fiscales

- Élaboration et début de la mise en œuvre d'un plan de travail exhaustif pour faire avancer le dossier de la réduction des barrières au commerce intérieur.
- Améliorations de la péréquation pour 2004-2005.
- Réalisation et publication d'une étude du Conference Board du Canada qui confirme l'existence d'un déséquilibre fiscal au Canada.
- Élaboration d'un plan d'action pour une stratégie nationale du diamant.
- Progrès en vue de simplifier les processus d'évaluations environnementales.

Mobilisation des Canadiennes et des Canadiens

- Création d'une récompense pour reconnaître l'excellence parmi les élèves, les éducateurs, les bénévoles, les entreprises et les autres organismes qui sont impliqués dans l'alphabétisation.
- Lancement d'un projet pour encourager les jeunes à s'engager dans les affaires publiques, comprenant un Forum des jeunes organisé lors de la réunion du Conseil de la fédération à Niagara-on-the-Lake.
- Création d'un cadre d'entraide mutuelle dans la gestion interprovinciale et territoriale des urgences.
- Reconnaissance des enjeux caractéristiques du Nord et support aux territoires dans leurs relations avec le gouvernement fédéral.

- SUITE -

Les premiers ministres se sont entendus sur le concept d'un Conseil en juillet 2003 et ont signé l'entente fondatrice le 5 décembre 2003 à Charlottetown. Le Conseil permet aux provinces et aux territoires d'exercer un leadership dans la revitalisation de la fédération canadienne et la mise en place d'un système fédéral plus constructif et coopératif.

L'objectif du Conseil est de traiter les questions importantes pour les Canadiennes et les Canadiens :

- en renforçant la coopération interprovinciale-territoriale, en tissant des liens plus étroits entre les membres et en contribuant à l'évolution de la fédération canadienne;
- en exerçant un leadership sur les questions d'importance nationale pour les provinces et les territoires et en améliorant les relations fédérales-provinciales-territoriales; et
- en faisant la promotion de relations entre les gouvernements fondées sur le respect de la Constitution et la reconnaissance de la diversité dans la fédération.

Pour en savoir plus, visitez le site www.conseildelafederation.ca.

Pour plus de renseignements :

Loretta O'Connor
Secrétariat du Conseil de la fédération
(613) 563-4066

le 7 décembre 2004